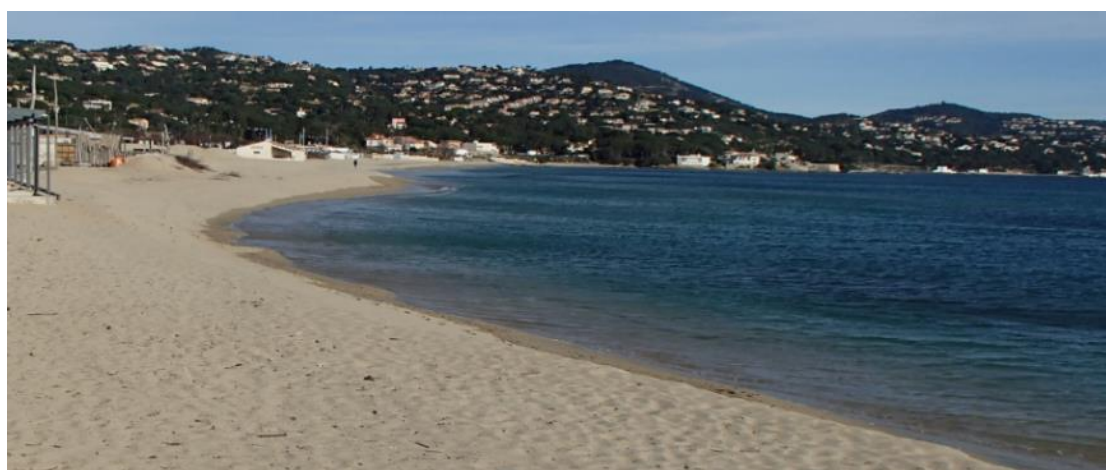





# Communauté de communes du golfe de Saint Tropez

## Demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports (durée 30 ans) Résumé non technique Ouvrages de protection de la plage de la Nartelle

Janvier 2020 – Indice B



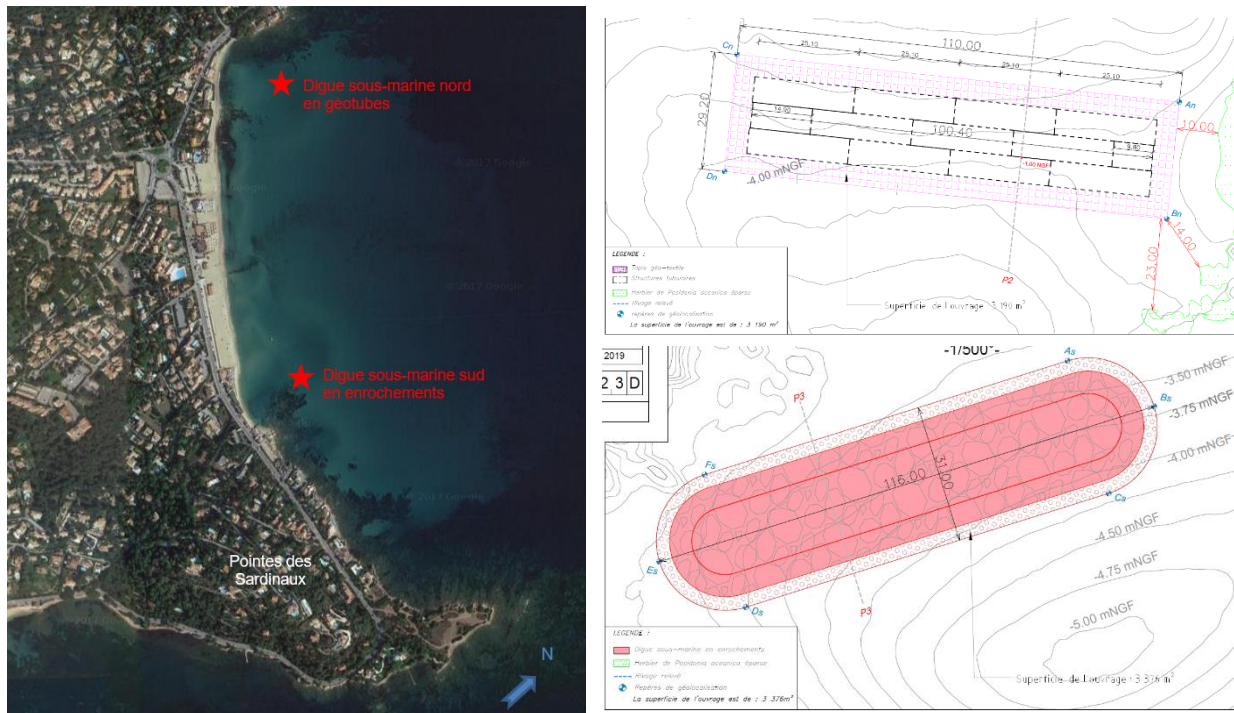
## DIAGNOSTIC DU LITTORAL DE SAINTE MAXIME PUIS ETUDE ET PRODUCTION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

Maîtrise d'œuvre		
Mandataire	Cotraitant	Cotraitant
<b>Bureau d'études ICTP</b> 254 Corniche Fahnestock 06700 ST-LAURENT DU VAR 	<b>TECTONE</b> Lotissement Attaoufik Zénith II. Sidi Maarouf 20001 CASABLANCA - Maroc 	<b>SARL Allain CHAUVET</b> 4 rue Joseph Quaranta 83990 ST-TROPEZ 
Sous-traitants		
<b>Rémy MATTIOLI – Architecte DPLG</b> 2, Place Colbert 83120 SAINTE-MAXIME 	<b>Rémy MATTIOLI</b> Architecte D.P.L.G 2, Place Colbert 83120 Sainte Maxime tel : 04 94 97 74 29 @ : remy.mattioli@orange.fr	<b>SDP Conseils</b> 62 Carraire des Rouguières Basse 13122 VENTABREN 
<b>N° 16/02 – RNT Conc Nartelle Dignes – Indice B</b>		

La présente demande de concession d'utilisation du DPM en dehors des ports concerne l'installation de deux digues sous-marines.

Afin de limiter les pertes en sable au nord et au sud de la plage de la Nartelle, des ouvrages spécifiques ont été proposés à la commune de Sainte-Maxime : la mise en place de digues sous-marines, positionnées à une centaine de mètres environ du linéaire de plage, à chacune des deux extrémités.

Il est précisé que la fonction de ces ouvrages est de lutter contre l'érosion et non de protéger les bâtiments privés situés en arrière-plage. Il leur appartiendra donc de se protéger eux même de la houle à l'intérieur de leurs propriétés privées.



Plan de localisation et vue en plan des deux digues sous-marines

Ces ouvrages ont été dimensionnés à partir des conditions météo-océaniques les plus courantes mais également les plus contraignantes et afin de se prémunir d'une houle cinquantennale (période de retour 50 ans).

À la suite de la réalisation des travaux, les phénomènes d'érosion au sud et au nord de la plage de la Nartelle devraient être réduits, permettant de retrouver et de sauvegarder cette plage essentielle pour la commune.

La Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez souhaiterait être en mesure de débiter les travaux à l'automne 2020. La mise en œuvre de ce projet qui a été étudié de manière globale sur l'ensemble du littoral maximois devrait s'étaler sur une dizaine d'années selon le montant des subventions obtenues.